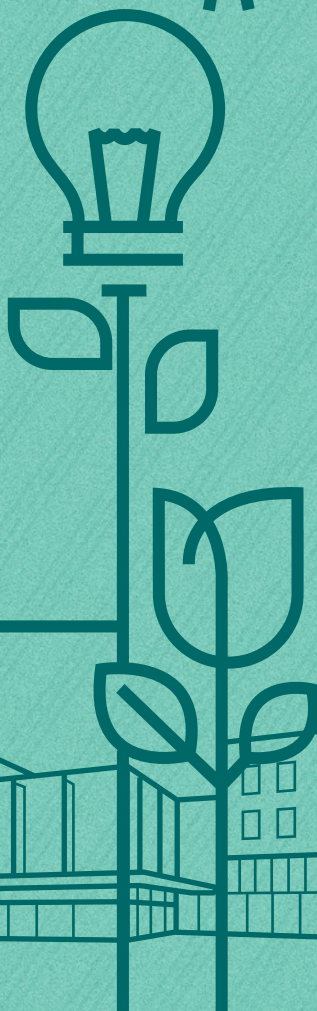
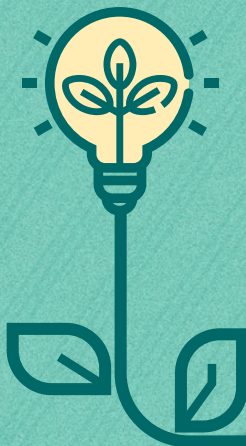
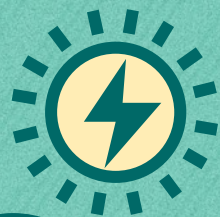
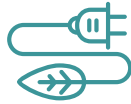


PLAN DE
SOBRIÉTÉ
DU CHU DE ROUEN



Développement
Durable





PLAN DE **SOBRIÉTÉ** DU CHU DE ROUEN

Un plan de sobriété énergétique a été annoncé le 6 octobre par le Gouvernement. Son objectif est de réduire de **10 %** la consommation d'énergie d'ici 2024. Il concerne l'ensemble de la société : État, entreprises, collectivités et citoyens.

Le programme s'articule autour de **15 "mesures phares"** destinées à lutter contre le gaspillage et à mieux gérer la consommation d'énergie dans tous les secteurs de l'économie, de l'administration publique et au sein des foyers.

Le CHU a souhaité formaliser un plan de sobriété à l'échelle de l'établissement afin de valoriser l'ensemble des mesures mises en place pour tenir compte des impacts de l'inflation mais également pour participer à l'effort collectif pour préserver nos ressources et l'environnement.

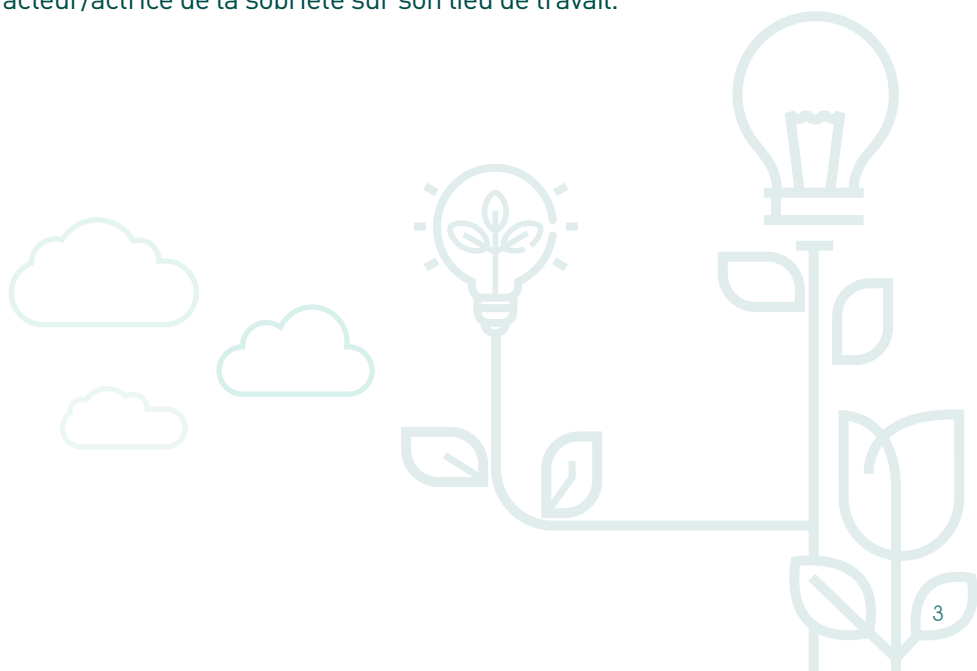
Le CHU n'a cependant pas attendu ce plan pour agir en matière de développement durable. En effet l'établissement est engagé depuis 2018 dans une démarche de management de l'énergie, avec une certification ISO 50001 depuis avril 2019. L'audit réalisé en mai 2022 a confirmé la certification du CHU. Il a par ailleurs déjà investi dans des travaux permettant de maîtriser ses dépenses (Isolation des sous-faces de planchers, isolation des combles, réfection des toitures terrasses, remplacement des fenêtres, modernisation des ascenseurs, etc.).

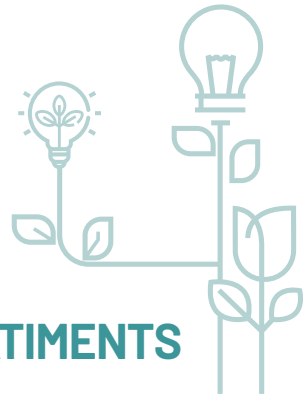
Au-delà de la dimension travaux, les 3 piliers du développement durable sont déjà intégrés dans les activités des directions fonctionnelles du CHU, contribuant



ainsi à la réduction de l'empreinte carbone du CHU : les achats, l'alimentation, les déchets, la blanchisserie, la flotte auto, le réemploi, les usages numériques. En outre, 2 bilans des émissions de gaz à effet de serre ont déjà été réalisés en **2015** et **2018** et un troisième est en cours (les résultats sont attendus pour la fin de l'année).

Le plan de sobriété du CHU se décline en mesures immédiates ou à moyen terme, et en offrant également la possibilité pour les professionnels du CHU d'être acteur/actrice de la sobriété sur son lieu de travail.





1 + DE SOBRIÉTÉ DANS LES BÂTIMENTS

• LE CHAUFFAGE

Le CHU de Rouen s'engage sur des actions relatives au chauffage, consommateur particulièrement énergivore, la baisse d'1 degré permettant de réaliser 7% d'économies d'énergie. Ainsi il prévoit :

- > La limitation de la température à 19°C dans les bâtiments tertiaires et réduction encore davantage la température la nuit et le week-end
- > Le maintien la température à 21°C dans les bâtiments d'hospitalisation
- > L'interdiction de l'utilisation des radiateurs électriques d'appoint en privilégiant les chauffage fixes

Un chauffage d'appoint électrique soufflant consomme, en moyenne, deux fois plus d'énergie qu'un radiateur ordinaire

- > L'extinction des appareils de chauffage implantés dans les circulations lorsqu'ils se situent à proximité de portes qui ouvrent sur l'extérieur
- > L'extinction systématique du chauffage pendant la période estivale, de juin à septembre.
- > Le raccordement du site Charles Nicolle au réseau de chaleur de la Métropole alimenté par une chaufferie biomasse

• LA CLIMATISATION

Le CHU de Rouen s'engage à revoir les températures des climatisations qui sont particulièrement consommatrices d'énergie en :

- > Envisageant (en fonction des préconisations des constructeurs) d'augmenter de 2°C la température de consigne des locaux serveurs



- > Installant des armoires réfrigérées fermées au « petit marché » pour éviter les déperditions d'énergie et de devoir climatiser la pièce
- > La fermeture des portes frigorifiques peut engendrer une économie de 20 % pour un simple vitrage et 50 % pour un double vitrage

• L'EAU

L'eau chaude sanitaire représente 10 % des consommations énergétiques des bâtiments, le CHU s'engage à agir en :

- > Supprimant l'eau chaude dans les sanitaires personnels et publics
- > Récupérant l'eau de pluie pour l'arrosage des sites de Charles -Nicolle et Oissel

2 + DE SOBRIÉTÉ DANS LES ÉCLAIRAGES



Le CHU est engagé depuis plusieurs années dans le remplacement des ampoules incandescentes par des LED afin de réduire sa consommation d'énergie (une ampoule à LED consommant 10 fois moins d'électricité qu'une ampoule à incandescence), et son coût d'exploitation (la durée de vie d'une LED étant deux fois plus longue qu'une ampoule classique). Le plan de sobriété poursuit cet engagement en prévoyant :

- > L'extinction des éclairages extérieurs décoratifs de façade (Chapelle, façade de Martainville, etc.). En revanche, l'éclairage du sapin de Noël extérieur devant le bâtiment de la pédiatrie sera maintenu car il est composé de LED.
- > La réactivation des GTC pour gérer des éclairages dans les bâtiments Derocque et Saint-Julien
- > La poursuite du passage à l'éclairage LED avec la mise en place un plan d'investissement



- > L'installation des détecteurs de présence dans les sanitaires publics et personnels et dans les réserves
- > A moyen terme, le remplacement des luminaires des circulations dans les bâtiments d'hospitalisation



Vous pouvez être acteur et actrice de la sobriété énergétique en évitant de multiplier les sources d'éclairage dans votre bureau ou en salle de soin (plafonnier + lampe d'appoint de bureau) et en éteignant votre bureau, les sanitaires, la salle de réunion, etc. quand vous quittez la pièce

3 + DE SOBRIÉTÉ GRÂCE À UN MEILLEUR ENTRETIEN

L'absence d'entretien des équipements réduit leur durée de vie et entraîne des consommations énergétiques plus importantes. C'est pourquoi le CHU s'engage dans la mise en place de campagnes d'entretien ciblées avec :

- > Le changement des filtres et le détartrage des lave-vaisselles

1 millimètre de tartre mobilise 15% de consommation en plus qu'un lavage normal

- > La vérification de la pertinence de l'usage des congélateurs à -80°C pour envisager leur remplacement par des congélateurs -20°C quand cela est possible

Le CHU s'engage également pour la biodiversité avec un fauchage plus tardif entraînant la réduction de la fréquence des tontes des pelouses (c'est également une économie d'essence !)



Vous pouvez être acteur et actrice de la sobriété énergétique en vous interrogeant sur la nécessité de dégivrage des congélateurs quand il y en a dans votre service.

Dès que le givre atteint 3 mm d'épaisseur, la consommation augmente de 30 % environ



4 + DE SOBRIÉTÉ DANS LES DÉPLACEMENTS

Avec plus de 10 000 professionnels, l'impact des déplacements est particulièrement significatif et constitue un secteur d'actions pour le CHU avec :

L'encouragement des mobilités douces et du covoiturage

5 parkings vélos sécurisés sont disponibles sur le site de Charles-Nicolle et Saint-Julien

Le CHU a mis en place un prêt de vélo à assistance électrique pour le personnel en test plusieurs jours (aide à la décision)

Le Forfait mobilité durable a été adopté par le CHU, incitant ainsi le report modal (passage de la voiture solo aux mobilités alternatives permettant également des économies de carburant pour les agents)

Le CHU a développé une **plateforme de covoiturage** pour ses professionnels

> Le "verdissement" de la flotte automobile du CHU

Création en 2017 d'un service d'auto-partage à l'usage des professionnels du CHU afin de permettre l'utilisation d'un même véhicule par plusieurs collaborateurs selon leurs besoins

La mise en place du télétravail pour les professionnels éligibles

Le CHU a signé un accord local majoritaire le 24 mars 2022 fixant le cadre pérenne du télétravail





5 + DE SOBRIÉTÉ DANS NOS USAGES NUMÉRIQUES

En France, le secteur du numérique représente 2% des émissions et pourrait atteindre les 7% d'ici 2040. La numérisation du CHU impose d'agir pour réduire au maximum notre empreinte numérique avec plusieurs actions :

La dématérialisation de plus en plus de processus afin de réduire significativement les impressions

Cela est déjà le cas au CHU pour les courriers dématérialisés LIFEN, les serveurs de résultats de biologie et d'imagerie, la dématérialisation des flux de dépenses et recettes

- > La mise en place d'un outil mesurant le niveau d'utilisation des ordinateurs (dernière connexion, taux d'utilisation dans une journée ou une semaine, ...) afin d'envisager une stratégie de rationalisation du matériel
- > La valorisation d'une partie du parc vétuste d'ordinateurs à travers de nouveaux programmes innovants, tels que "**Leasetic**" qui permet la revente en gros volume de postes de travail et d'ordinateurs portables
- > L'élaboration de tableaux de bord de consommation des imprimantes multifonctions afin d'encourager la diminution des impressions.



Vous pouvez être acteur et actrice de la sobriété énergétique en agissant pour réduire votre impact numérique avec quelques actions simples :

En enregistrant vos recherches fréquentes dans vos favoris, ce qui limitera les requêtes

Chaque requête Google émet 7 grammes de CO₂



Développement
Durable

En évitant autant que possible de "répondre à tous" ainsi que le transfert de PJ volumineuses et en privilégiant les liens vers les pages intranet ou la GED

4g de CO₂/mail, un email avec une pièce volumineuse : 50g de CO₂

*Pour échanger vos mails volumineux, n'hésitez pas à utiliser SIRRUS :
<https://sirus.chu-rouen.fr>*

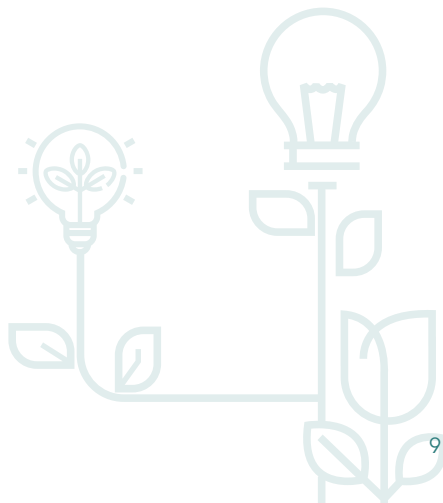
En faisant le tri régulièrement de votre boîte mails et de vos mails stockés

Le stockage d'un email correspond à 10g de CO₂/an

En éteignant votre poste de travail quand il n'est pas utilisé de façon prolongé ou en le mettant en veille pour les périodes plus courte

75% des consommations du matériel informatique ont lieu en période d'inactivité

En imprimant en recto-verso et en n'imprimant vos mails et PJ que quand cela est indispensable





6 + DE SOBRIÉTÉ ET RESPONSABILITÉ DANS NOS ACHATS

Les achats du CHU représentent plusieurs millions d'euros par an et représentent un secteur sur lequel le CHU souhaite s'engager pour être encore plus exemplaire et un acteur économique vertueux. Cela se traduit par plusieurs initiatives :

- > L'inscription du CHU en 2022 dans une démarche structurée "d'achats responsables" avec l'appui de l'AFNOR et de l'ADEME

Le CHU prend déjà en compte des aspects environnementaux dans la passation des marchés locaux ou dans l'adhésion aux marchés nationaux : achats non polluants, engagements pour la préservation de l'environnement, clauses d'insertion sociale, etc.

- > L'engagement dans une démarche de labellisation "**relations fournisseurs et achats responsables**"
- > L'engagement dans la loi **Egalim** qui encourage l'achats de denrées alimentaires sous signes d'origine (labels) et de qualité (dont produits bio)
- > Le lancement d'une réflexion sur l'option du réutilisable versus l'usage unique
- > L'augmentation de la part d'achat de dispositifs informatiques reconditionnés





7 + DE SOBRIÉTÉ DANS NOS SERVICES LOGISTIQUES

Pour réduire l’empreinte carbone de la Logistique hospitalière, le CHU est engagé depuis de nombreuses années dans l’amélioration de ses pratiques logistiques et continuera à le faire en :

- > Développant ses filières de tri, d’élimination et de valorisation des déchets issus de l’activité hospitalière (32 filières différentes aujourd’hui),
- > Formant au tri et en mettant en place dans tous les services des outils de collecte pour le recyclage. Deux services pilotes ont été identifiés : la médecine interne et la radiologie.
- > Encourageant la réduction du gaspillage alimentaire avec le tri des biodéchets dans les selfs (valorisés par méthanisation dans une ferme de Seine-Maritime)

En 2022, la collecte des biodéchets fait également l’objet d’une expérimentation en service de soins (en Médecine infectieuse et en Urologie).

- > Développant la technique de bionettoyage avec microfibre qui a permis de supprimer l’achat de consommables à usage unique et de favoriser le bionettoyage sans chimie.
- > Réservant les bouteilles d’eau plastiques pour un usage exclusivement médical et en remplaçant progressivement les contenants alimentaires plastiques





> Poursuivant les initiatives durables de la blanchisserie

Depuis plus de 10 ans, la blanchisserie du CHU de Rouen s'est engagée dans des actions de sobriété et permettant de limiter l'impact environnemental de ses activités :

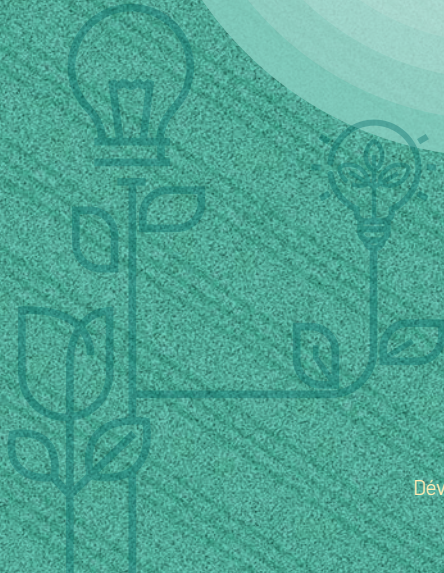
- *Choix d'équipements à faible consommation d'eau*
- *Maîtrise des températures de lavage et des eaux de rejet*
- *Récupérations d'énergie (vapeur d'eau) sur les effluents de lavage*
- *Mise au point d'une solution innovante de préparation de produits lessiviels induisant des économies d'eau et d'énergie.*

8 LA GOUVERNANCE ET LE SUIVI DE CE PLAN

- > Recrutement (par redéploiement) d'un(e) chargé(e) de mission RSE en cours. Son rôle sera notamment de coordonner et de suivre la mise en œuvre de ce plan, ainsi que d'animer le réseau des ambassadeurs DD du CHU.
- > Le CHU souhaite mettre en place des ambassadeurs DD qui seraient les relais auprès du chargé de mission RSE des projets DD des services, mais également le relais de bonnes pratiques à diffuser à tous. Si vous souhaitez devenir ambassadeur DD de votre service, de votre pôle, envoyez un mail à CHU.Durable@chu-rouen.fr.
- > Un tableau de bord va être élaboré avec les indicateurs clés du plan de sobriété afin de partager l'évolution de ces indicateurs.







Développement
Durable

